



## La Région Nord-Pas de Calais lance « ClimactRégions »

La Région Nord-Pas de Calais vient de lancer une coopération innovante avec 10 autres partenaires européens (des Régions et des agences environnementales). L'objectif de ce programme de coopération est de faire l'état des lieux de l'action des régions européennes contre le dérèglement climatique

### Qu'est ce que « *ClimactRégions* » ?

« ClimactRégions », est un programme de coopération européenne et d'échange de bonnes pratiques en matière de lutte contre l'effet de serre.



Ce 15 décembre 2010, la Région Nord-Pas de Calais a entrepris une grande enquête à l'échelle européenne pour recueillir des données sur les politiques régionales de lutte contre le dérèglement climatique, dont les premiers résultats se font sentir. Pour mener à bien cette mission, la Région, soutenue par le bureau Energie Demain, vient de terminer l'élaboration de plusieurs questionnaires et part à la rencontre des collectivités territoriales d'Europe.

L'objectif : détecter dans l'ensemble des régions européennes les **bonnes pratiques** en matière d'**observation des émissions de gaz à effet de serre (GES)** et d'**élaboration de politiques de réduction des GES** ainsi qu'en matière de pilotage et d'implication des acteurs locaux (c'est-à-dire de **gouvernance pour les territoires**).

100 « bonnes pratiques » seront sélectionnées et approfondies. Les 11 partenaires testeront certaines de ces pratiques et créeront des jumelages entre régions.



Contacts presse :

[peggy.collette@nordpasdecals.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 03 - [antoine.sieminski@nordpasdecals.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 12 -



### Pourquoi « *ClimactRégions* » ?

Les 27 Etats membres de l'Union Européenne ont adopté fin 2008 le **paquet « Energie-Climat »** qui vise à lutter contre le changement climatique d'ici 2020 : *réduire de 20% les émissions de GES, améliorer de 20% l'efficacité énergétique et développer 20% d'énergies renouvelables* dans la consommation énergétique des pays membres (ce sont les « 3 fois 20 »).

Financé dans le cadre du programme européen Interreg IVC, le projet « **ClimactRégions** » s'inscrit dans ce contexte, à une échelle plus locale car les résultats des actions mises en place sont attendus dans les territoires.

Il mobilise des partenaires européens pendant 3 ans (jusqu'au printemps 2013).

→ ClimactRégions sur Internet :  
[www.climactregions.eu](http://www.climactregions.eu)

→ L'action de la Région Nord-Pas de Calais en matière d'environnement :  
[www.nordpasdecals.fr/environnement/accueil\\_environnement\\_9\\_1.asp](http://www.nordpasdecals.fr/environnement/accueil_environnement_9_1.asp)

### La Région Nord-Pas de Calais et l'environnement

La Région Nord-Pas de Calais a mobilisé les acteurs sociaux et économiques du territoire autour du **Plan Climat régional** (mené avec les représentants de l'Etat, l'ADEME, les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais).

Avec les collectivités locales du Nord-Pas de Calais et l'ADEME, la Région met en place les **Plans Climats territoriaux**, plans stratégiques de mise en place d'actions concrètes pour réduire les GES et lutter contre le dérèglement climatique. De nombreuses initiatives ont été menées parallèlement dans le domaine de **l'éco-construction** avec la sensibilisation et l'accompagnement des professionnels de cette filière.

La Région a également accompagné les particuliers dans leurs travaux d'isolation et d'équipement en intégrant des critères environnementaux. En 2006 déjà, la Région a engagé des aides aux particuliers avec **ISOLTO** (prêt isolation à 0%, en partenariat avec le Crédit Agricole et la banque Solféa). Le Conseil régional a aussi renforcé son soutien aux **Espaces Info Energie**, dont les conseillers implantés localement accompagnent les particuliers dans leur choix d'isolation ou de changement de mode de chauffage et les conseillent sur les aides publiques existantes.

Plus récemment, la Région amplifie le processus et met en œuvre, de septembre 2009 à mars 2011, **600 audits énergétiques et environnementaux** dans des logements anciens.



Contacts presse :

[peggy.collette@nordpasdecals.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 03 - [antoine.sieminski@nordpasdecals.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 12 -